

Débouchés post-Bac : quelques exemples

Prépas littéraires et artistiques (CPGE) Hypokhâgne et Khâgne; BTS Métiers de l'audiovisuel option Métiers du son; Chargé de communication, d'administration et de commercialisation de la musique; Licence de Musicologie; Master Enseignement (CAPES, AGREGATION); Master Chercheur; Master professionnel « Musiques appliquées aux arts visuels »; Master Management et Carrières d'artistes; Technicien son; DMA (diplôme des métiers d'arts régie de spectacle option son); Régisseur du spectacle option son (CFPTS); diplôme de l'EN-SATT etc.

Renseignements :

Lycée La Salle

**Administration générale
du lycée:**

1, rue Neyret

69001 Lyon

Tél: 04.72.10.10.30

Fax: 04.72.10.10.39

TERMINALE

**Option de spécialité
ARTS MUSIQUE**

Série L

**Option facultative
MUSIQUE**

Toutes séries

PREMIERE

**Option obligatoire
ARTS « MUSIQUE »**

Série L

**Option facultative
« MUSIQUE »**

Toutes séries

SECONDE

Arts du son

**Option facultative
Pratique instrumentale
et/ou vocale**

**Les options Musique
au
Lycée
LA SALLE - LYON
(Site Sacré Cœur)**



LYON - CROIX ROUSSE

Arts du son
Option facultative de
Musique
Classes de secondes

Aucun niveau musical pré requis, seule la motivation compte.

Enseignement basé sur la pratique individuelle ou collective, vocale et/ou instrumentale, l'écoute, l'analyse et la rencontre avec le monde artistique en général. Bases en MAO (travail sur IPAD – logiciel Garageband).

Enseignement idéal pour continuer à pratiquer la musique au lycée si l'on se destine à une Première L mais aussi S et ES ou à une Première technologique.

Option s'adressant à tous profils d'élèves intéressés par la culture et la pratique musicale.

Pour la pratique instrumentale et/ou vocale tous les styles de musique sont acceptés.

Equipement: Une salle de musique et 4 box de répétition. Une salle de concert.

Enseignement obligatoire
de
spécificité Musique
Réservé aux Premières et
Terminales L

(Inscription en 1ère L sans niveau musical pré requis)

PREMIERE L

- Direction de travail axée sur deux domaines complémentaires: Musique et formes musicales, Musique et autres arts.

- Pratique instrumentale et/ou vocale individuelle ou en groupe. Tous les styles de musique sont acceptés.

TERMINALE L

Baccalauréat coefficient 6

(3 à l'écrit et 3 à l'oral)

- Pratique vocale et/ou instrumentale individuelle ou collective. Tous styles de musique acceptés.

- Travail d'analyse autour de quatre problématiques: Musique et diversité des cultures, Musique et temps, Musique et timbre, Musique et transcription.

Baccalauréat: Epreuves : 1) Ecrit: analyse comparative entre deux extraits musicaux. 2) Pratique instrumentale et/ou vocale. 3) Analyse orale d'un extrait musical.

Option facultative de musique
Ouverte à tous les lycéens

(Les élèves de L inscrits en option obligatoire de musique peuvent y accéder en option complémentaire).

Aucun niveau musical et technique pré requis.

PREMIERE FACULTATIVE

- 1h : pratique instrumentale et/ou vocale. Tous styles de musique acceptés.

- 1h : travail sur trois thèmes dans l'année :

Un style de musique, une formation instrumentale ou vocale, un mode d'écriture ou une forme.

TERMINALE FACULTATIVE

- 1h : pratique instrumentale et/ou vocale

- 1h : initiation à l'analyse comparative autour de trois sujets limitatifs à préparer pour le Bac: Pour 2014: A.Corelli, T.Machuel. M.Davies.

Baccalauréat coefficient 2 (oral uniquement avec une interprétation vocale et/ou instrumentale - tous styles de musique et instruments acceptés + une analyse comparative).